



Chaddâd ibn Aous dit: J'ai mémorisé deux choses du Messager d'Allah. Il a dit:

- 1 "Allah a prescrit la bienfaisance en toute chose.
- 2 Ainsi, lorsque vous tuez faites-le avec bienfaisance
- 3 et lorsque vous égorgez, égorgez avec bienfaisance. Que l'un de vous aigüise sa lame et qu'il soulage l'animal qu'il égorge"<sup>(1)</sup>.

1 Moslim (1955).

#### Les Versets

- ﴿Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants﴾ [Sourate Al-Baqara: 195].
- ﴿Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez﴾ [Sourate An-Nahl: 90].

#### Le Narrateur

Il s'agit de Chaddad Ibn Aousse Ibn Thabite Ibn Al-Moundhir Al-Ane'sari, dont Allah est satisfait, Abou Ya'la. C'est un des Compagnons de mérite et un des savants parmi eux. 'Oubada Ibn As-Samite, dont Allah est satisfait, a dit: "Chaddad Ibn Aousse faisait partie de ceux à qui la science et l'indulgence ont été données". Abou ad-Darda', dont Allah est satisfait, dit également à son sujet: "Allah – exalté soit-Il – donne à certains la science et pas l'indulgence, et à d'autres l'indulgence et pas la science. Or Allah a donné à Abou Ya'la Chaddad Ibn Aousse la science et l'indulgence". Il vécut à Homs au Levant et 'Omar le nomma gouverneur de cette ville. Lorsque 'Othmane fut tué, il démissionna. Il adorait assidûment Allah et Le craignait. Il est mort en Palestine en l'an 58 de l'Hégire à l'âge de soixante-quinze ans<sup>(1)32</sup>.

#### Résumé

Allah ordonna d'être bienfaisant envers toutes Ses créatures, même envers les animaux lorsqu'on les égorge. Ainsi, lorsqu'on exécute quelqu'un, on doit opter pour la méthode la plus simple et la moins douloureuse pour le condamné et lorsqu'on égorge un animal, on doit aigüiser le couteau afin de soulager l'animal et ne pas le torturer.

1 Voir sa fiche biographique dans Ma'rifate As-Sahaba d'Abou Nou'aym (3/1459), Al-Isti'ab Fi Ma'rifate Al-As'hab d'Ibn 'Abd Al-Barr (2/694), Ousd Al-Ghabah d'Ibn Al-Athir (2/613) et Al-Issaba Fi Tamyiz As-Sahaba d'Ibn Hajar



# Compréhension (fiqh)

**1** Allah ordonna d'être bienfaisant en toute chose et dit: **«Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants»** [Sourate Al-Baqara: 195]. La bienfaisance consiste à faire le bien et englobe tous les aspects de la vie. Dans les adorations, elle consiste à ce que tu adores Allah comme si tu Le voyais. Pour ce qui est de ton âme, elle consiste à ce que tu ne la conduises pas au Feu et à ne pas la charger de ce qu'elle ne peut supporter. Être bienfaisant envers les gens, signifie se comporter à leur égard conformément aux vertus de l'Islam, c'est-à-dire ne traiter personne injustement, ne pas violer les droits des gens et se comporter à leur égard de la meilleure des manières en acceptant ce qui provient des bienfaisants, en pardonnant aux malfaisants et en ne répondant pas au mal par le mal.

Par ailleurs, la bienfaisance qui est ordonnée est de deux types. Le premier est celui de la bienfaisance obligatoire qui est l'équité, la justice, le fait de remettre à chacun ce qui lui est dû et s'acquitter de ses obligations. Le deuxième est celui de la bienfaisance recommandée qui est l'aide surérogatoire que l'on prodigue aux gens, comme l'aide physique, matérielle et savante et le fait de les orienter vers ce qui leur est bénéfique dans le bas monde et dans l'au-delà, sachant que tout acte bon est une aumône.

**2** La bienfaisance est requise même lorsqu'on prend une vie. Tout d'abord, il n'est pas permis de tuer un être humain, musulman ou non musulman, sans droit, mais lorsqu'on doit le tuer, il est obligatoire de le faire avec bienfaisance. On ne doit donc pas le torturer, lui faire avaler du poison ou lui asséner un coup non mortel puis le laisser agoniser. On doit plutôt choisir la méthode la plus simple et la moins douloureuse pour lui.

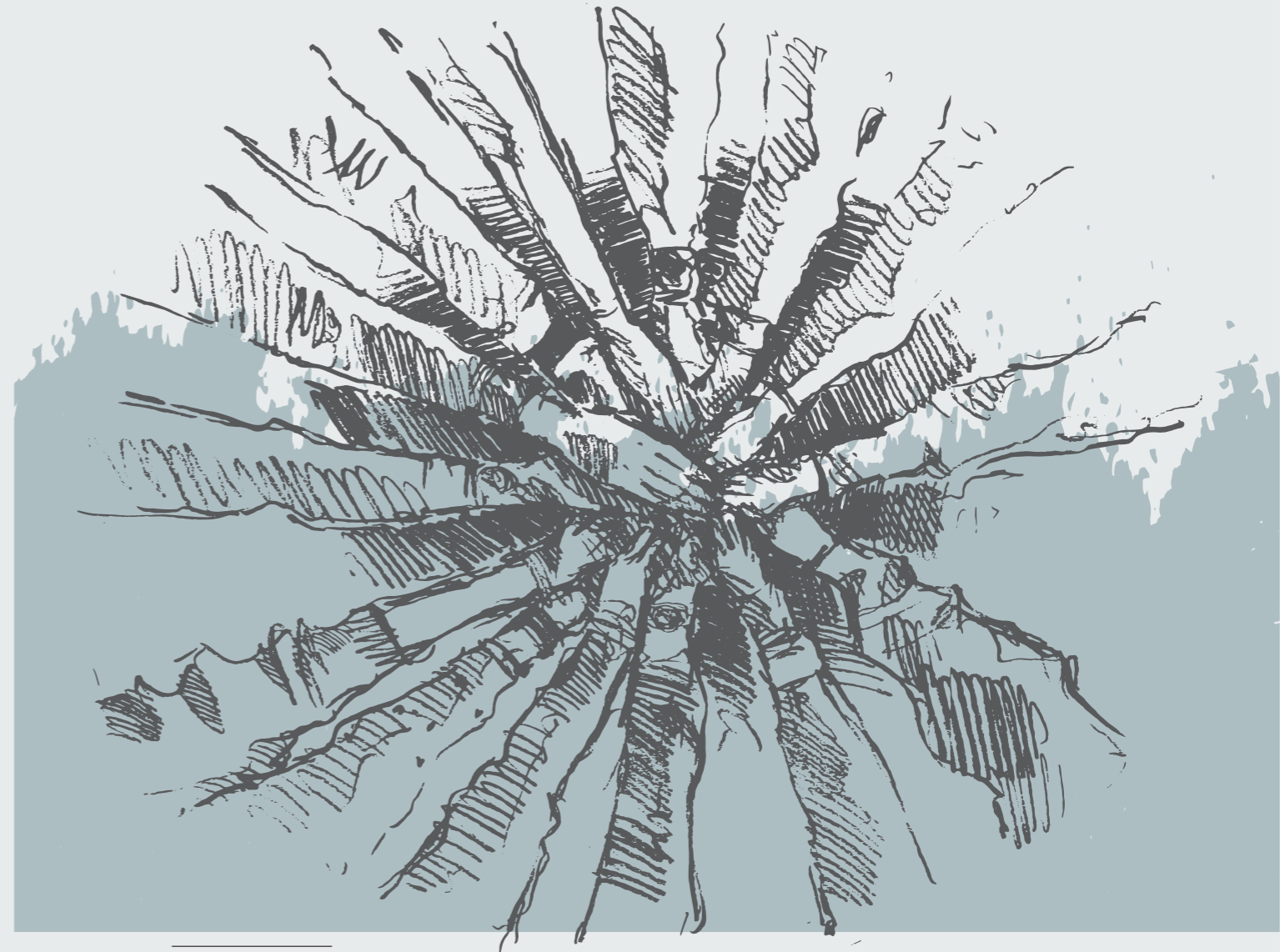
La religion fait exception, à ce sujet, de celui qui parcourt la terre en y semant la corruption et qu'on exécute pour ce crime afin de dissuader et de terroriser ceux qui seraient tentés de commettre les mêmes méfaits.

La religion fait également exception du talion pour le meurtre, puisque le meurtrier est exécuté de la même façon qu'il a tué sa victime. S'il l'a tuée en lui faisant avaler du poison, par balles, en la précipitant d'une hauteur ou autre, on lui fait alors subir la même chose. Allah dit: **«Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait»** [Sourate An-Nahl: 126]. Un juif tua une jeune fille à Médine en lui fracassant la tête avec une pierre et le Prophète ﷺ fit fracasser sa tête entre deux pierres<sup>(1)</sup>.

La bienfaisance impose aussi de ne pas mutiler et profaner le cadavre du condamné ni se délecter de son exécution car cela fait partie de l'excès dans la tuerie qu'Allah a défendu lorsqu'il dit: **«Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi)»** [Sourate Al-Isra: 33].

**3** Il est également obligatoire d'être bienfaisant lorsqu'on égorge un animal. D'abord, il n'est pas permis d'égorger un animal pour une autre finalité que de se nourrir et il n'est pas permis non plus de prendre un animal pour cible sur laquelle on tire pour se divertir ou

dans le cadre d'une compétition. 'Abd Allah Ibn 'Omar – Allah a agréé les deux hommes – a dit: **«Le Messager d'Allah ﷺ a maudit celui qui prend pour cible un être doté d'esprit»<sup>(1)</sup>**. Ensuite, lorsqu'on va égorger un animal, on doit le faire avec bienfaisance. Ainsi, on ne doit pas le traîner, l'égorger en présence d'autres animaux, ni commencer à l'écorcher alors qu'il continue à se débattre. On doit plutôt s'assurer qu'il est bien mort. De plus, on doit agir de manière à soulager l'animal et à ce que son esprit le quitte facilement sans douleur en aiguisant la lame ou le couteau avec lequel on va l'égorger, en choisissant une position qui le soulage et en sectionnant les jugulaires, la gorge et l'œsophage afin de faciliter à l'esprit de quitter le corps, puis on laisse l'animal jusqu'à ce qu'il cesse de se débattre et qu'il meurt.



1 Mouslim (1958).

1 Al-Boukhari (5295) et Moslim (1672).

- 1 (1) L'une des formes les plus nobles de bienfaisance consiste à être bienfaisant envers celui qui t'a fait du tort. Allah dit que c'est là un degré élevé qui n'est atteint que par celui à qui il a été donné une immense part de science et de patience. Allah dit: ﴿ **Repousse (le mal) par ce qui est meilleur; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie** ﴾ [Sourate Foussilate: 34-35].
- 2 (1) La rétribution est de même nature que l'œuvre rétribuée. Sois donc bienfaisant et Allah sera bienfaisant à ton égard, car Il dit: ﴿ **Y a-t-il d'autres récompenses pour le bien, que le bien?** ﴾ [Sourate Ar-Rahmane: 60].
- 3 (1) Parmi les formes de bienfaisance obligatoire, il y a la bienfaisance à l'égard des membres de la famille en rectifiant leur comportement, en étant aimable avec eux, en étant à leur service et en s'enquérant de leurs besoins.
- 4 (1) Parmi les formes de bienfaisance obligatoire pour le musulman, il y a le fait de s'acquitter de ses devoirs et de délaisser ce qui a été défendu. Le musulman doit ainsi s'acquitter complètement de ses devoirs sans que rien ne manque à leurs piliers et obligations et s'abstenir de l'illicite et des moyens qui y conduisent.
- 5 (2) Sachant qu'il est ordonné à l'être humain d'être bienfaisant lorsqu'il tue ceux qu'il est obligatoire de tuer, il ne fait pas de doute que préserver les vies des gens, les considérer comme inviolables et s'efforcer de réconcilier des belligérants, font partie des formes les plus importantes de bienfaisance obligatoire.
- 6 (2) Tuer avec bienfaisance implique de ne pas insulter la personne exécutée. En effet, le Prophète ﷺ dit au sujet de la femme qui a été lapidée pour avoir forniqué lorsque Khalid Ibn Al-Walid l'insulta: "*Doucement Khalid. Par Celui qui tient mon âme dans Sa main, elle s'est repentie d'un repentir qui aurait valu le pardon à un collecteur d'impôts*"<sup>(1)</sup>.
- 7 (3) La bienfaisance dans l'égorgeage d'un animal impose que l'animal ne doive pas être égorgé par une personne qui ne sait pas s'y prendre ou par n'importe qui.
- 8 (3) Lorsque tu es sur le point d'égorger un animal, remercie Allah pour le bienfait qu'il t'a accordé, puisqu'Il a mis à ta disposition les bêtes alors qu'Il aurait pu les utiliser contre toi s'Il l'avait voulu.
- 9 (3) Veille à utiliser un couteau aiguisé, à éloigner l'animal que tu vas égorger des autres, à bien retenir l'animal afin qu'il ne t'échappe pas lorsque tu l'égorges et que tu lui causes de la douleur, à t'empresse de l'égorger et ne pas lui montrer le couteau, ainsi qu'à sectionner les jugulaires, la gorge et l'œsophage. Tout cela facilitera à l'esprit de quitter le corps de l'animal.

1 Moslim (1695).

## Un poète a dit:

*Sois bienfaisant envers les gens et tu asserviras leurs cœurs, il est en effet souvent arrivé que la bienfaisance ait asservi un être humain.*

*Celui qui se montre généreux de sa richesse, tous les gens seront généreux avec lui, sachant que la richesse est une tentation pour l'être humain.*

*Sois bienfaisant lorsque cela est possible et que tu en as la capacité, car l'être humain n'a pas indéfiniment la capacité d'être bienfaisant.*

